

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

17 juin 2026

ARVERNE | 1^{ER}
FOURNISSEUR FRANÇAIS
DE SOLUTIONS GÉOTHERMALES



1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE





2.

STRATÉGIE ET FAITS MARQUANTS 2025



L'ÉNERGIE DU SOUS-SOL

LES ATOUTS DE LA GÉOTHERMIE



Renouvelable



Décarbonée



Continue



Locale



Souveraine



Economique



Discrète



Pilotable



ARVERNE

1^{ER} FOURNISSEUR FRANÇAIS DE SOLUTIONS GÉOTHERMALES



Forages & Travaux

1^{er} opérateur français de forage

Pour compte propre et tiers

60 ans d'expertise

100 projets de surface

130 personnes

Contrats court-terme

ARVERNE



Chaleur & Froid

Unique *pure-player*
Chaleur et Froid

Collectivités / réseaux
privés et industriels

Portefeuille solide

20 personnes

Contrats long-terme



Métaux critiques *Lithium de France*

Le seul producteur
français de lithium à
partir de saumures
géothermales

Collectivités / réseaux
privés et industriels

Un 1^{er} site en
opération

50 personnes

Contrats long-terme



UN MODÈLE INTÉGRÉ UNIQUE SUR LE MARCHÉ

Trois avantages structurels qui se renforcent mutuellement pour créer une position concurrentielle unique sur le marché européen de la géothermie.



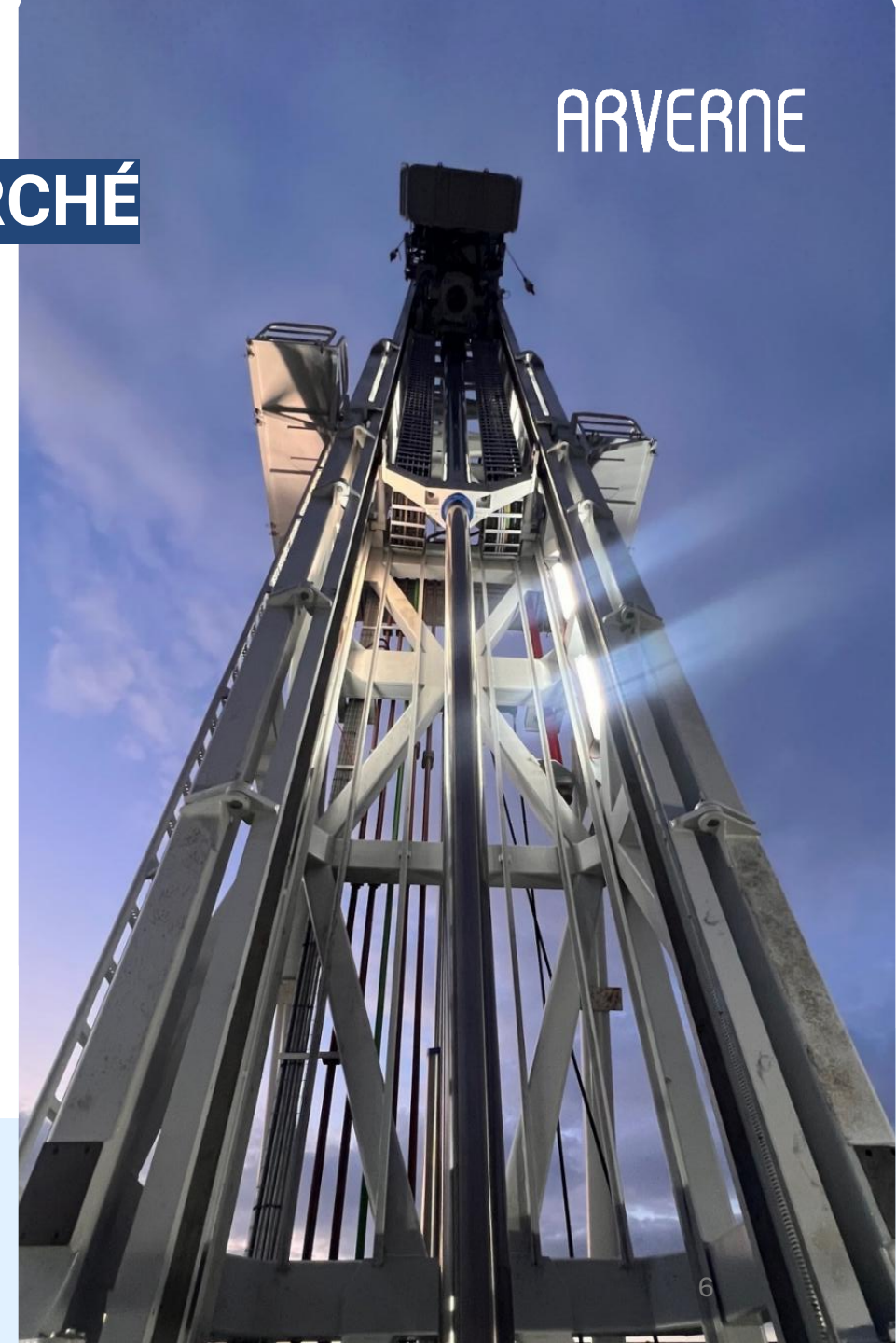
AVANTAGE OPÉRATIONNEL



MAÎTRISE ÉCONOMIQUE



BARRIÈRES STRUCTURELLES



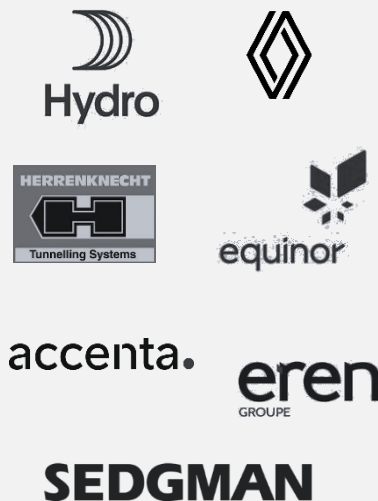
UNE BASE ÉTABLIE DE CLIENTS ET DE PARTENAIRES

ARVERNE



NOS CLIENTS

PARTENAIRES INDUSTRIELS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS



PARTENAIRES SECTORIELS

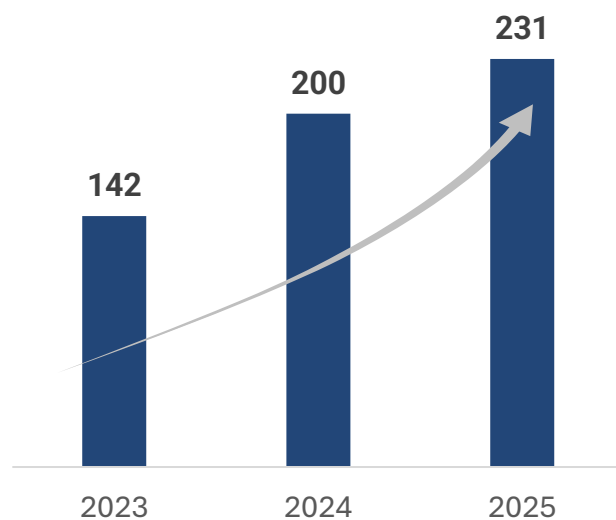


ET LE SOUTIEN DE PARTENAIRES LOCAUX...



DES ÉQUIPES DIMENSIONNÉES ET STRUCTURÉES

ÉVOLUTION DES ÉQUIPES



Pierre Brossollet
PDG & Fondateur



Thierry Trouyet
Directeur Général Délégué



Agnès Bertrand
Secrétaire Générale



Emeline Othax
Directrice Administrative et
Financière



Frédéric Houssay
Directeur Communication
& Marketing



Guillaume Saincaize
Directeur des Ressources
Humaines



Loïc Haslin
Directeur |
Forages & Travaux



Patrice Landolt,
Directeur DrillHeat



Gregory Van den Perre
Directeur | Chaleur & Froid



Christophe Constant
Directeur de Lithium de
France



Métaux critiques
Lithium de France

METAUX CRITIQUES : LITHIUM DE FRANCE

POURSUITE CONFORME À LA FEUILLE DE ROUTE



Objectif de
production

27 000
tonnes/an de
carbonate de
lithium

~ 2 TWh
de chaleur

POURQUOI ? AVONS-NOUS BESOIN D'ARVERNE



1

SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE

2

COMPÉTITIVITÉ

DES PRIX PRÉDICTIONNELS ET AVANTAGEUX POUR FAVORISER LA RÉINDUSTRIALISATION

3

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET ACCOMPAGNER L'ÉLECTRIFICATION DU PARC AUTOMOBILE

PPE3, LA FRANCE PASSE À L'ÉCHELLE

LA GÉOTHERMIE : x5 SUR 10 ANS !

DEMAIN

RÉDUIRE FORTEMENT L'USAGE DES ÉNERGIES FOSSILES POUR LE CHAUFFAGE (GAZ, FIOUL)

DÉVELOPPEMENT DE LA **GÉOTHERMIE PROFONDE ET DE SURFACE**
x5 d'ici à 2035 / Un déploiement massif dans les zones urbaines denses en lien avec les RCU

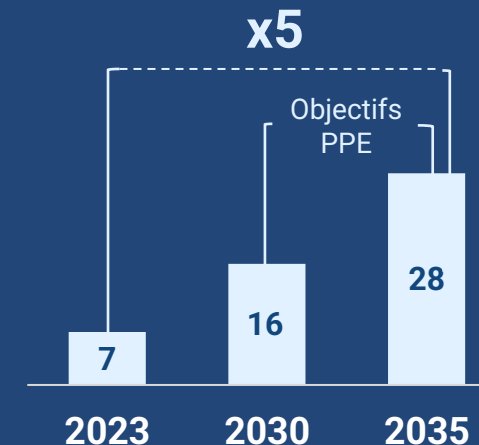
LA **CHALEUR RENOUVELABLE** DEVIENT UN MARCHÉ INDUSTRIEL
> 328/421 TWh de chaleur renouvelable vs 151 TWh en 2022
Triplement de la chaleur livrée par les réseaux (72 TWh en 2023 > 125 à 147 TWh en 2035)

LA GÉOTHERMIE DEVIENT LA SOLUTION CLÉ EN MAIN POUR LE **FROID**
2,5 à 3 TWh de froid livrés par les réseaux en 2035

LA GÉOTHERMIE AUJOURD'HUI

Seulement **1%** de la consommation finale de chaleur dans le mix énergétique français

OBJECTIF DE PRODUCTION DE GÉOTHERMIE (EN TWH)



Source : Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) – Janvier 2026

CRÉATION D'EMPLOIS

x3

Géothermie

< 3 000 emplois en 2022 à > 8 000 emplois en 2030

CHALEUR & FROID

LE « BOOM » DES RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS...

Le futur selon Arverne

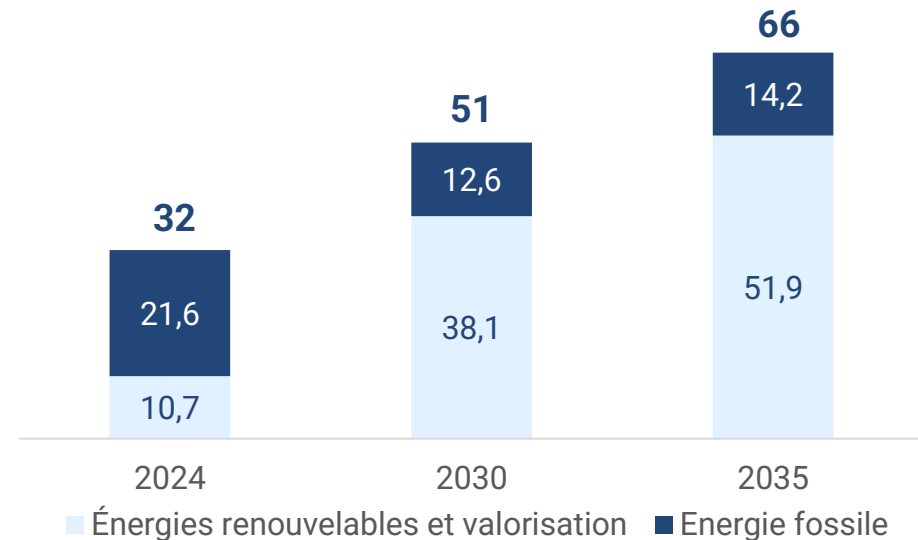
« *Une ville, un réseau !* »



La géothermie a rendez-vous avec l'Histoire !

Sylvain Wasserman, président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Chaleur fournie par les réseaux de chauffage urbain
(TWh/an)



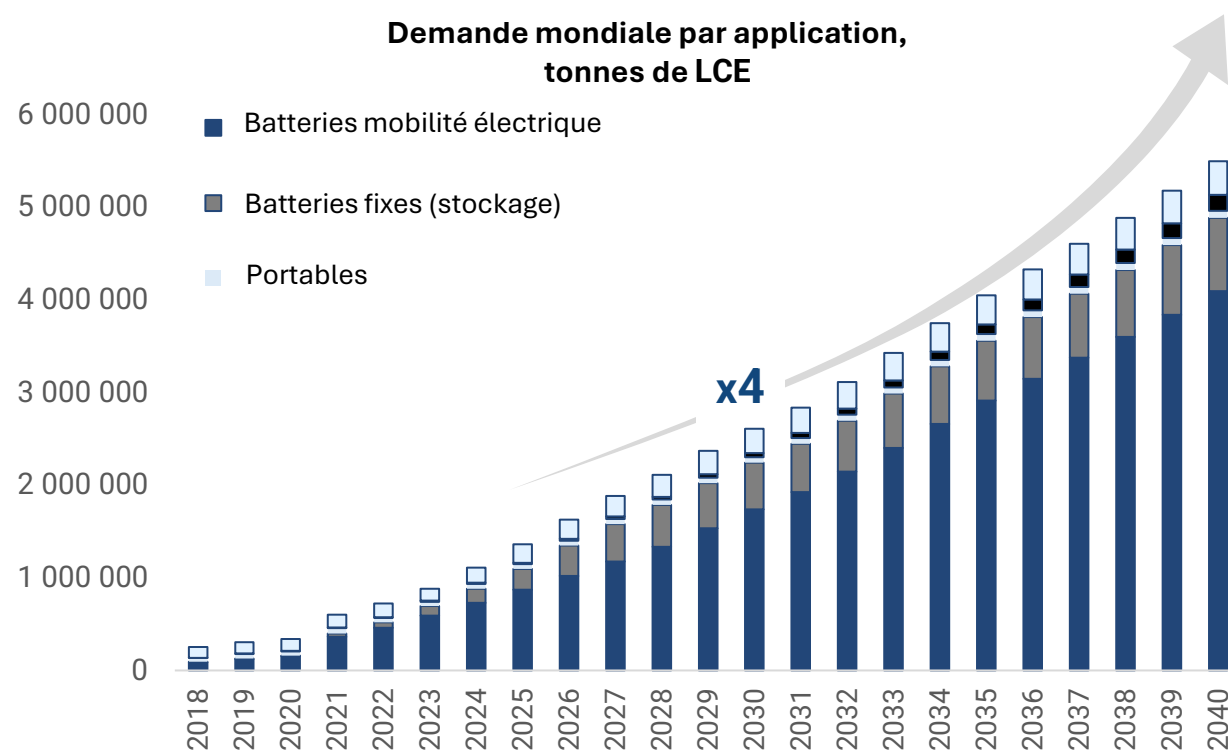
>>> En ligne avec les objectifs de la PPE3

...ET DE LA DEMANDE INDUSTRIELLE

- DÉCARBONATION DE LA PRODUCTION
- MAÎTRISE DES COÛTS

LITHIUM & SOUVERAINETÉ

UNE DEMANDE EXPONENTIELLE



Source: Lithium Forecast Report Q4 2025 – Benchmark Minerals

Voitures électrifiées (électriques + hybrides)
vendues en Europe en 2025

4,3 millions ; +33%

67%

Part des voitures électrifiées dans les
immatriculations en décembre 2025, dans
l'Union Européenne

Zone géographique	Modèles 100% électriques vendues en 2025 (millions)	Evolution
Chine	7,99	+26%
Europe	2,94	+31%
Amérique du Nord	1,39	-6%
Reste du Monde	1,33	+34%

ARVERNE



Consolider notre place en tant qu'acteur incontournable des réseaux de chaleur en ancrant la géothermie au cœur du mix énergétique européen



Sécuriser l'approvisionnement en lithium permettant d'équiper 800 000 véhicules électriques par an

NOTRE AMBITION

2025



3.

RÉSULTATS 2025



RÉSULTATS 2025

CONFORMES AU PLAN DE MARCHÉ

25,2 M€
+46%

Volume d'activité brut
en forte croissance
conforme à la
trajectoire annoncée

**Renforcement
des équipes**

Effectif moyen
+29%

Charges de personnel
+22% à 25 M€

**Optimisation
du plan
d'investissement**

39 M€

Capitaux propres

159 M€

Endettement net*

-70 M€

Un bilan solide

*Hors dettes locatives



CHALEUR & FROID

1^{ers} revenus 0,8 M€



FORAGES & TRAVAUX

1^{ères} opérations pour compte propre



FORAGES & TRAVAUX

Une expertise reconnue pour compte de tiers : 16,9 m€ ; +21%
(intégrant les contributions d'ADP et de Safran)

ENTREPRISE À MISSION



Emissions évitées
x3 VS 2024



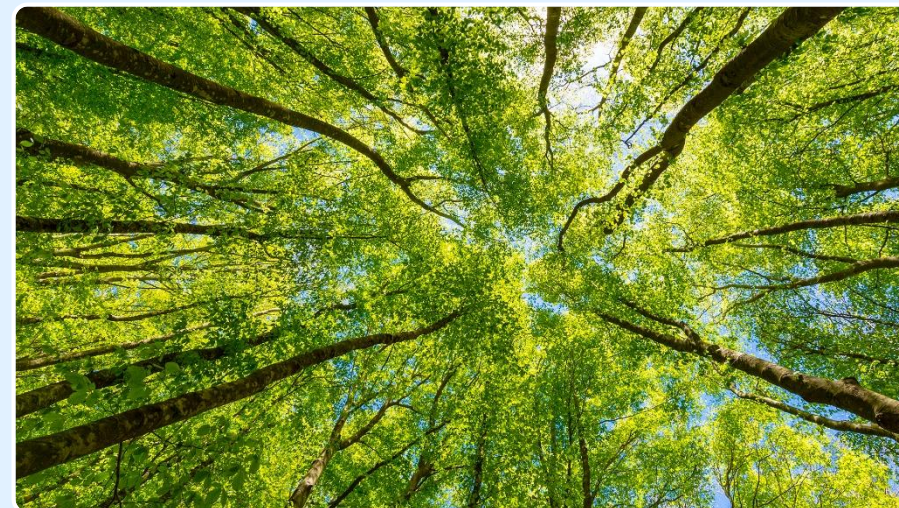
Intensité carbone
-6% CONFORME À LA TRAJECTOIRE À 2026



1^{er} baromètre social
89% DE COLLABORATEURS SATISFAITS



ENGAGEMENT TERRITORIAL RENFORCÉ



VOLUME D'ACTIVITÉ BRUT À 25,2 M€ + 46 %

<i>En milliers d'euros</i>	2025	2024	Var. %
Forage profond	16 925	13 954	+21,3 %
Chaleur & Froid	844	-	-
Autres	194	1 193	-83,7%
Chiffre d'affaires consolidé	17 963	14 147	+27,0%
Inter-secteur forage	4 737	54	-
Forage de surface à 50%	2 541	3 092	-17,8%
Volume d'activité brut	25 241	17 293	+45,96%

Forage profond : CA 16,9 M€ +21 %

- Opérations pour le Groupe ADP à Roissy-Paris-Charles-de-Gaulle, achevées en février 2025
- Opérations pour Safran Villaroche, débuté fin 2025 et jusqu'au T2 2026

Chaleur & Froid : CA 0,8 M€ - 1^{er} CA de l'activité

- Développement du projet de Clichy-sous-Bois et Livry-Gargan

Inter-secteur forage : CA 4,7 M€ - 1^{ères} opérations pour compte propre

- Début du forage du projet Lithium de France

Forage de surface : CA total 5,1 M€ -18 %

- Reports de chantiers dans un contexte d'élections municipales

Volume d'activité brut : chiffre d'affaires consolidé auquel s'ajoute 50 % du chiffre d'affaires de la société DrillHeat (filiale détenue à 50 %) et le chiffre d'affaires inter-secteur forage

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

	2025	2024
Chiffre d'affaires	17 963	14 147
Autres produits de l'activité	319	1 044
Production immobilisée	10 551	6 503
Achats consommés	-2 153	-2 012
Charges externes	-21 209	-16 743
Charges de personnel	-24 840	-20 326
Impôts et taxes	-628	-335
Autres charges d'exploitation	-1 001	-650
Résultat opérationnel courant avant amortissements	-20 998	-18 371
Dotation aux amortissements	-4 706	-2 397
Résultat opérationnel courant	-25 704	-20 768
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 564	4 871
Coût de l'endettement financier brut	-852	-659
Produit de l'endettement financier net	1 711	4 212
Autres produits financiers	1 185	7 059
Autres charges financières	-184	-74
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	-2 070	-1 750
Résultat avant impôt	-25 062	-11 322
Impôts sur les bénéfices	1 502	197
Résultat après impôt	-23 560	-11 126
Résultat net total	-23 560	-11 126
Part du groupe	-20 712	-9 993
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-2 848	-1 133

Chiffre d'affaires : opérations pour le Groupe ADP et Safran, 1^{er} CA Chaleur et Froid

Production immobilisée : +62,2 % progression - début de la campagne de forage du projet Lithium de France

Charges externes : +26,7 % - augmentation de l'activité de forage pour compte de tiers, des études de l'activité Chaleur & Froid et du démarrage du forage de Lithium de France

Charges de personnel : +22,2 % - en ligne avec l'augmentation des effectifs. effectif moyen + 28,6 % à 216 personnes

Dotations aux amortissements : début de l'amortissement du RIG B18 et d'une année complète d'amortissement du RIG B04

Résultat financier : baisse des produits générés par les placements de trésorerie - en 2024, les autres produits financiers intégraient la réévaluation à la juste valeur de la dette bancaire de Geoven



BILAN ACTIF

En milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Immobilisations incorporelles	80 499	53 056
Immobilisations corporelles	55 793	52 274
Titres mis en équivalence	927	0
Impôts différés actifs	2 647	3 148
Actifs non-courants	139 867	108 478
Stocks	2 733	2 212
Créances clients et actifs de contrat	5 846	7 539
Créances d'impôt exigibles	1 131	622
Autres actifs financiers	401	321
Autres actifs courants	13 105	12 114
Trésorerie et équivalents de trésorerie	78 010	123 834
Actifs courants	101 226	146 641
Total Actif	241 094	255 119

Immobilisations incorporelles : 80,5 M€
développement des PER de Lithium de France

Immobilisations corporelles : 55, 8 M€
augmentation des matériels industriels, location bureaux de Paris

Total Actif : 241 M€

(1) Correspond au Résultat courant avant amortissements

BILAN PASSIF

En milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Capital	421	398
Primes liées au capital	216 201	193 903
Actions propres	-	-
Autres réserves	6 560	23 411
Résultats accumulés	-61 824	-51 831
Résultat de l'exercice	-20 712	-9 993
Capitaux propres - part du groupe	140 646	155 888
Participations ne donnant pas le contrôle	18 105	13 993
Participations ne donnant pas le contrôle	18 105	13 993
Total capitaux propres	158 751	169 881
Emprunts et dettes financières	6 078	7 269
Autres passifs financiers	5 961	5 136
Dettes locatives	26 389	24 569
Passif au titre des engagements liés au personnel	883	862
Provisions non courantes	1 231	1 241
Autres passifs non courants	1 665	1 628
Impôts différés passifs	3 284	5 314
Total passifs non courants	45 490	46 018
Emprunts et dettes financières - courant	1 557	2 021
Autres passifs financiers et dérivés	2 478	3 074
Dettes locatives - courant	2 997	4 381
Provisions	537	901
Dettes fournisseurs	12 524	10 230
Dettes d'impôt exigible	9 580	10 209
Autres passifs courants	7 180	8 403
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés	-	-
Total passifs courants	36 853	39 219
Total des passifs	82 343	85 238
Total Passif	241 094	255 119

Capitaux propres de 158,8 M€

Dettes financières 6,0 M€ dont 3,9 M€ d'emprunt et avances remboursable sur Lithium de France

Dettes locatives non courantes : 26,3 M€ dont 19,5 M€ correspondant au RIG B18

Endettement net :

✓ 41,0 M€

✓ 70 M€ hors dette locative

Capitaux propres 159 M€

**Endettement net -41 M€
-70 M€ hors dette locative**

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	2025	2024
Résultat net de l'exercice	-23 560	-11 126
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	4 356	2 821
Autres variations	1 129	-2 478
Marge brute d'autofinancement	-16 500	-10 783
Variations de stocks	-1 247	-1 091
Variations de créances clients et autres débiteurs	1 383	-4 068
Variations de dettes fournisseurs et autres créditeurs	3 328	5 682
Variations des autres créances / dettes courantes	-292	4 048
Total des variations	3 173	4 571
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	-13 327	-6 212
Impôts payés	-524	-748
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	-13 852	-6 959
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 240	-9 502
Dépenses de développement capitalisées	-31 816	-10 419
Autres variations	-2 508	2 867
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissements	-40 564	-17 055
Augmentation de capital	10 000	520
Acquisition et cession d'actions propres	-54	214
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	308	1 323
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-1 400	-463
Autres variations	-262	3 026
Trésorerie nette liée aux activités de financement	8 592	4 620
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-45 824	-19 394
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	123 834	143 227
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	78 009	123 834

Dépenses engagées par Lithium de France pour le forage du premier doublet géothermal : 28, 8M€

Acquisition de matériel de forage : 4,8 M€

Investissements réalisés : 38,6 M€

COMPTE DE RÉSULTAT ARVERNE GROUP SA

En milliers d'euros

	2025	2024
Produits d'exploitation	5 918	3 259
Autres achats et charges externes	3 942	3 856
Charges de personnel	5 242	3 794
Impôts, taxes et versements assimilés	148	109
Dotations aux amortissements et provisions	2 904	5 264
Autres charges	713	476
Charges d'exploitation	12 948	13 499
Résultat d'exploitation	- 7 030	- 10 240
Résultat financier	2 861	4 839
Résultat exceptionnel	- 36	369
Résultat net	- 4 205	- 5 032

Produits d'Exploitation : +82% - augmentation proportionnelle à la refacturation faite aux filiales (+1,5M€) + reprise de la dépréciation du compte courant DrillHeat suite à la recapitalisation (+1,8M€)

Charges de personnel : +38 % - hausse directement attribuable à la hausse des effectifs et aux nouveaux plans d'AGA mis en place en 2025.

Résultat financier : -41% - baisse des produits générés par les placements de trésorerie du fait de la baisse de la trésorerie

Résultat net : s'établit à -4,2M€

BILAN ARVERNE GROUP SA

ACTIF

En milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Frais d'établissement	7 675	-
Immobilisations incorporelles	406	10 809
Immobilisations corporelles	176	199
Immobilisations financières	132 277	63 492
Actif immobilisé	132 858	74 500
Créances	28 449	23 609
Disponibilités	43 219	97 858
Charges constatées d'avance	-	200
Actif circulant	71 668	121 666
Total Actif	212 201	196 166

PASSIF

En milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Capital et primes	215 932	193 612
Réserves et autres	- 4 453	576
Résultat de l'exercice	- 4 205	- 5 032
Provisions règlementées	93	57
Capitaux propres	207 367	189 213
Provisions pour risques et charges	1 000	1 030
Dettes financières	30	909
Dettes non financières	3 804	5 009
Produits constatés d'avance	-	5
Dettes	4 834	6 953
Total Passif	212 201	196 166

Immobilisations financières : +82% - augmentation du fait des opérations sur Lithium de France (remontée d'Hydro + Série B2) : +52M€
De la recapitalisation des sociétés 2gré (14,3M€), DrillHeat (3,8M€) et DrillDeep (2,2M€)

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les titres de participation.



4.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES





RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Rapports sur les résolutions soumises à votre approbation
 - **Assemblée Générale Ordinaire**
 - Rapport sur les comptes annuels (1^{ère} résolution)
 - Rapport sur les comptes consolidés (2^{ème} résolution)
 - Rapport spécial sur les conventions réglementées (4^{ème} et 5^{ème} résolutions)
 - **Assemblée Générale Extraordinaire**
 - Rapports sur les opérations sur le capital :
 - Réduction de capital : 23^{ème} résolution
 - Emissions ORANE : 24^{ème} à 29^{ème} résolutions,
 - Emissions d'actions et/ou valeurs mobilières : 30 à 40^{ème} résolutions,
 - Emissions d'actions gratuites et options de souscription d'actions : 42 à 45^{ème} résolutions,
 - Emission d'actions réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise : 46^{ème} résolution.



RAPPORTS SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nous avons conduit un audit des comptes annuels et consolidés selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Rapport	Points clés de l'audit	Opinion
Rapport d'audit sur les comptes annuels (1 ^{ère} résolution)	➤ Evaluation des titres de participations	Certification sans réserve
Rapport d'audit sur les comptes consolidés (2 ^{ème} résolution)	➤ Evaluation des permis exclusifs de recherche	Certification sans réserve

- Nous avons vérifié que le rapport de gestion et les notes annexes aux comptes donnent une information appropriée, notamment en ce qui concerne l'exactitude et la sincérité des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux et aux engagements consentis en leur faveur.
- Notre rapport sur les comptes annuels comprend une observation technique relative à la première année d'application du règlement ANC N°. 2022-06.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Rapport

Nature

Conventions

Rapport spécial
sur les
conventions
réglementées

Conventions
soumises à
l'approbation de
l'Assemblée
générale

Absence de conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé :

Convention autorisée et/ou conclue depuis la clôture de l'exercice écoulé

- Contrat de souscription et son projet d'avenant d'un montant maximum de 70.000.000 euros avec ADEME Investissement, Bpifrance, Crédit Mutuel Equity, Eiffel Essentiel S.L.P. et Arosco dans le cadre d'un Programme d'émissions d'obligations assimilables remboursables en actions nouvelles Arverne Group ou par remise d'actions existantes Lithium de France et 2gré ou en numéraire (ORANE) (5^{ème} résolution).

Convention non autorisée préalablement

- Contrat de partenariat industriel stratégique d'innovation conclu avec la société Alouette.ai (Monsieur Bruno Gérard, administrateur). Cette convention n'a pas été soumise à l'approbation du conseil d'administration de la Société préalablement à sa conclusion, à la suite d'une omission. Toutefois dans sa réunion du 25 mars 2026, votre Conseil d'administration a autorisé cette convention a posteriori (4^{ème} résolution).

Conventions déjà
approuvées par
l'Assemblée
générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

- Contrat de mandat social avec Monsieur Pierre Brossollet, Président-Directeur général
- Contrat de mandat social avec Monsieur Sébastien Renaud, Directeur général délégué jusqu'au 30 avril 2025

Conventions approuvées au cours de l'exercice

- Contrat de mandat social avec Monsieur Thierry Trouyet, Directeur général délégué à compter du 13 janvier 2025



RAPPORTS SUR LES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Résolution	Objet	Modalités	Durée	Conclusions
23 ^{ème}	Réduction du capital	➤ Annulation en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, des actions acquises	18 mois	• Pas d'observations sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée

Résolutions	Objet	Caractéristiques	Bénéficiaires	Durée	Conclusions
24 ^{ème} , 25 ^{ème} , 26 ^{ème} , 27 ^{ème} , 28 ^{ème} et 29 ^{ème}	Emission d'obligations convertibles remboursables en actions nouvelles ou existantes (ORANE) avec suppression du droit préférentiel de souscription	➤ Plafond de 70.000.000 euros équivalent à 700 ORANE ➤ Taux d'intérêt annuel de 7% ➤ Échéance au 30 juin 2027, reportable 6 mois sous conditions, sauf cas de remboursement anticipé ➤ Remboursable en actions nouvelles (plafond de 77.521.500 euros) ➤ Remboursables en actions existantes Lithium de France ou 2Gré, détenues par la Société	➤ ADEME Investissement : 40 ORANE ➤ Bpifrance Participations : 200 ORANE ➤ Crédit Mutuel Equity SCR : 30 ORANE ➤ Eiffel Essentiel SLP : 60 ORANE ➤ Arosco (1) : maximum de 370 ORANE (1) : Arosco et toute entité qui directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs entités, contrôle, est contrôlée par, ou est placée sous le même contrôle qu'Arosco (au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce)	3 mois	• Pas d'observation sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. • Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription. • Nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'administration.



RAPPORTS SUR LES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Résolutions	Objet	Modalités	Durée	Conclusions
30 ^{ème} , 31 ^{ème} , 32 ^{ème} , 33 ^{ème} , 34 ^{ème} , 35 ^{ème} , 36 ^{ème} , 37 ^{ème} , 38 ^{ème} , 39 ^{ème} et 40 ^{ème}	Emission, en une plusieurs fois, d'actions et/ou diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	➤ Le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées ne pourra pas excéder : • 278 840 euros au titre des 30^{ème} et 31^{ème} résolutions, ce montant constituant également un plafond global au titre des deux résolutions; • 79 668 euros au titre des 32^{ème} et 36^{ème} résolutions ; • 119 502 euros au titre de la 33^{ème} résolution ; • 159 336 euros au titre des 37^{ème} et 38^{ème} résolutions, ce montant constituant également un plafond global au titre des 32^{ème} à 38^{ème} résolutions. ➤ Le montant nominal global des titres de créances susceptibles d'être émis ne pourra pas excéder 100 000 000 euros au titre des 30^{ème} à 38^{ème} résolutions.	26 mois	• 31^{ème}, 32^{ème}, 33^{ème}, 34^{ème}, 37^{ème} et 38^{ème} résolutions : Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre • 30^{ème}, 35^{ème} et 36^{ème} résolutions : Nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission, les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital n'étant pas précisées. • 31^{ème}, 32^{ème}, 33^{ème}, 34^{ème}, 37^{ème} et 38^{ème} résolutions : Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite. • Nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, en cas d'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration.



RAPPORTS SUR LES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Résolutions	Objet	Durée	Bénéficiaires	Plafond individuel	Plafond global	Conclusion
42 ^{ème} et 45 ^{ème}	Attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre	38 mois	Salariés et/ou mandataires sociaux	3 983 429 actions dont un maximum de 597 514 actions attribuées aux mandataires sociaux	3 983 429 actions	• Pas d'observation sur les informations, données dans le rapport du Conseil d'administration
43 ^{ème} et 45 ^{ème}	Attribution gratuite d'options de souscription ou d'achat d'actions	38 mois				• Pour la 44^{ème} résolution, les conditions définitives de l'émission n'étant pas fixées, nous ne pouvons pas donner notre avis sur celles-ci, et donc sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription.
44 ^{ème} et 45 ^{ème}	Emission et attribution gratuite de bons de souscription d'actions	18 mois	Membres et censeurs du conseil d'administrations, personnes liées par un contrat de service, personnes mises à disposition ou n'ayant pas la qualité de salarié ou dirigeant	1 195 028 BSA donnant droit chacun à une action		• Nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, en cas d'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration.

RAPPORTS SUR LES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Résolution	Objet	Durée	Modalités
46 ^{ème}	Augmentation de capital réservée aux salariés	26 mois	➤ Réserve aux adhérents d'un ou de plusieurs plans d'épargne salariale mis en place au sein d'une entreprise du Groupe. ➤ Dans la limite de 3% du capital social de la Société à la date de la décision du CA.

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre, données dans le rapport du Conseil d'administration.
- Les conditions définitives dans lesquelles la ou les émissions seraient réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- Nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, en cas d'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration.



5.

2026 & PERSPECTIVES 2031-2033





Métaux critiques
Lithium de France

MÉTAUX CRITIQUES : LITHIUM DE FRANCE

UNE RESSOURCE EXCEPTIONNELLE

Confirmation de la
pertinence du site
identifié

Maîtrise opérationnelle
du projet

Validation du potentiel
industriel



BREAKING NEWS

DES RÉSULTATS SUPÉRIEURS AUX ESTIMATIONS



Température 145°

Estimation initiale : 130°



Débit 275 m3/h

Estimation initiale : 250 m3/h



Concentration Lithium* 180 ppm

Estimation initiale : 175 ppm



METAUX CRITIQUES : LITHIUM DE FRANCE

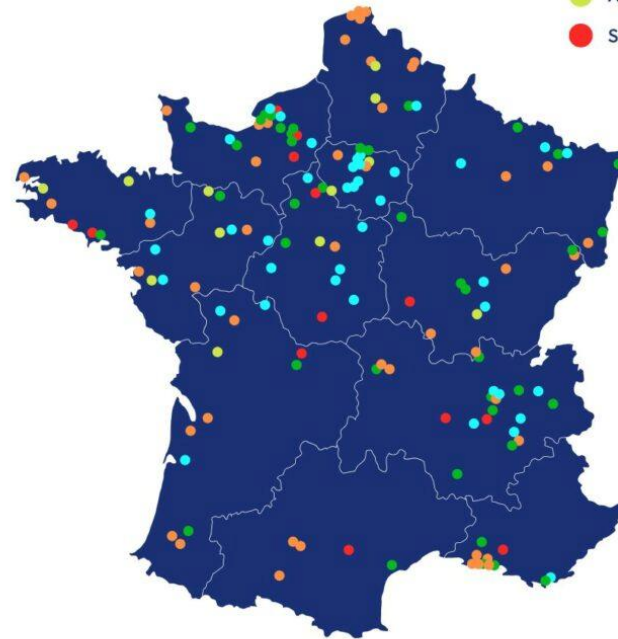
GRAND PROJET STRATÉGIQUE FRANÇAIS



22 Avril 2026, Le projet Lithium de France reconnu parmi les 150 Grands Projets Stratégiques (GPS) industriels français

Les 150 projets « Notre-Dame »

- Technologie et innovation
- Industrie
- Energie et environnement
- Agriculture
- Santé



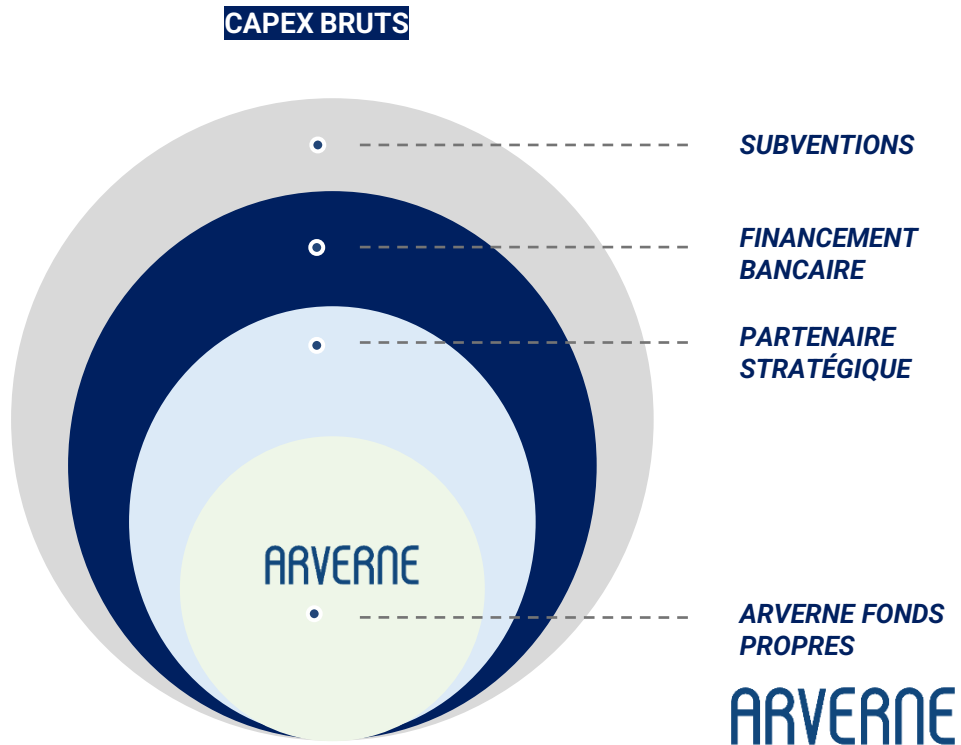
- dispositif d'accélération des projets industriels stratégiques et des initiatives agricoles
- accompagnement administratif renforcé, porté par les préfets en lien avec l'ensemble des collectivités
- 71 milliards d'euros d'investissement cumulé et plus de 32 000 emplois



Métaux critiques
Lithium de France

METAUX CRITIQUES : LITHIUM DE FRANCE

DES SOURCES DE FINANCEMENT DIVERSIFIÉES



150 M€ de crédit d'impôt C3IV



UN CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'INDUSTRIE VERTE

Dispositif fiscal créé par la loi de finances 2024 pour soutenir la transition énergétique industrielle en France



4 FILIÈRES PRIORITAIRES

Batteries, panneaux solaires, éoliennes et pompes à chaleur, incluant composants et matières premières critiques



DOUBLE AMBITION

Réindustrialiser la France et attirer plusieurs milliards d'euros d'investissements d'ici 2030 tout en décarbonant l'économie

Série B2 pour **40 M€**
(septembre 2025)



equinor

ARVERNE

Etude préalable de financement en cours



MACQUARIE



Métaux critiques
Lithium de France

MÉTAUX CRITIQUES : LITHIUM DE FRANCE

DES FINANCEMENTS DIVERSIFIÉS POUR UN PROJET INCONTOURNABLE

Financement sous forme
d'obligation convertible pouvant
atteindre 33 M€

Participation d'ARVERNE &
EQUINOR à hauteur de leur
quote-part

Financement qualifiant de 50 M€



UN SOUTIEN À L'AVANCÉE DE LA PHASE PRÉ- INDUSTRIELLE

- Activités de forage
- Usine de démonstration DLE
- Etude d'ingénierie Front End Engineering Design (FEED)

MÉTAUX CRITIQUES ET CHALEUR

SÉCURISATION DE CONTRATS OFFTAKE



Métaux critiques
Lithium de France



Chaleur & Froid



- ✓ 1^{er} contrat offtake pour 25 000 tonnes de lithium sur 5 ans auprès de Lithium de France (filiale d'Arverne)
- ✓ Investissement au capital – Accord signé lors de l'introduction en bourse d'Arverne pour un investissement de 25,8 M€ de Renault
- ✓ Objectif carbone – Stratégie de Renault de réduire de 35 % l'empreinte carbone de ses batteries d'ici 2030



- ✓ Protocole d'accord exclusif de distribution de chaleur pour l'Alsace avec Primeo Energie France
- ✓ Développement d'un réseau dédié à la commercialisation de chaleur géothermale (contrat LT)
- ✓ Production de chaleur de Lithium de France, filiale d'Arverne pour alimenter les réseaux urbains existants ou futurs exploités par R-CUE et PRIMEO

DES DISCUSSIONS DÉJÀ ENGAGÉES AVEC D'AUTRES ACTEURS...



CHALEUR & FROID

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR PARTIR À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ FRANCILIEN

**Ile-de-France : 54 installations qui chauffent
1 million d'habitants, 2^{ème} région en Europe**

La géothermie profonde, ce « trésor énergétique » : en Île-de-France, la conquête de l'ouest peut commencer

Ce mardi, au siège du conseil régional, étaient présentés les résultats d'un programme d'exploration des sous-sols dans le sud et l'ouest de l'Île-de-France. Bonne nouvelle : les couches géologiques sont tout aussi favorables qu'à l'est pour développer les centrales.

Par Marjorie Lenhardt
Le 21 mai 2026 à 07h07

Le Parisien

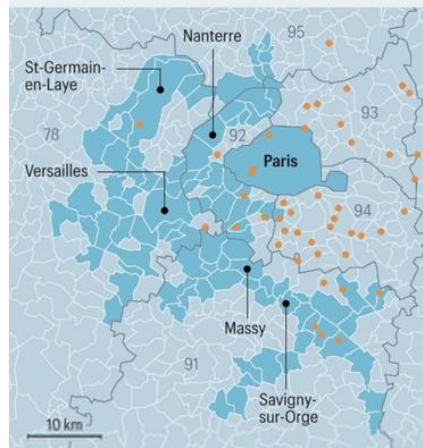
21 mai 2026

**Un marché déjà
développé...**

**...Mais encore de
nombreuses places
à prendre**

Une large zone à l'étude

- Communes sondées pour un possible développement de la géothermie
- Principales installations de géothermie



Sources : Ademe, BRGM, conseil régional d'Île-de-France - LP Infographie.

ARVERNE | 1^{ER}
FOURNISSEUR FRANÇAIS
DE SOLUTIONS GÉOTHERMALES

+

**BANQUE des
TERRITOIRES** | Caisse
des Dépôts
GROUPE



LA FRANCILIENNE DE GÉOTHERMIE

Une société détenue

à 72% par Arverne Chaleur & Froid
à 28% par la banque des Territoires

**Mobilisation jusqu'à 45,1 M€ pour le
développement de 5 projets**

PLAN DE FINANCEMENT 2026

LA CONFIANCE DE NOS ACTIONNAIRES

PROJET D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

DE **70 M€** MAXIMUM PAR ÉMISSION D'ORANE*

MAJORITAIREMENT SOUSCRIT PAR

GEOGREEN

Pierre
Brossollet

RGREEN
INVEST

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

AUX CÔTÉS DES ACTIONNAIRES
HISTORIQUES D'ARVERNE



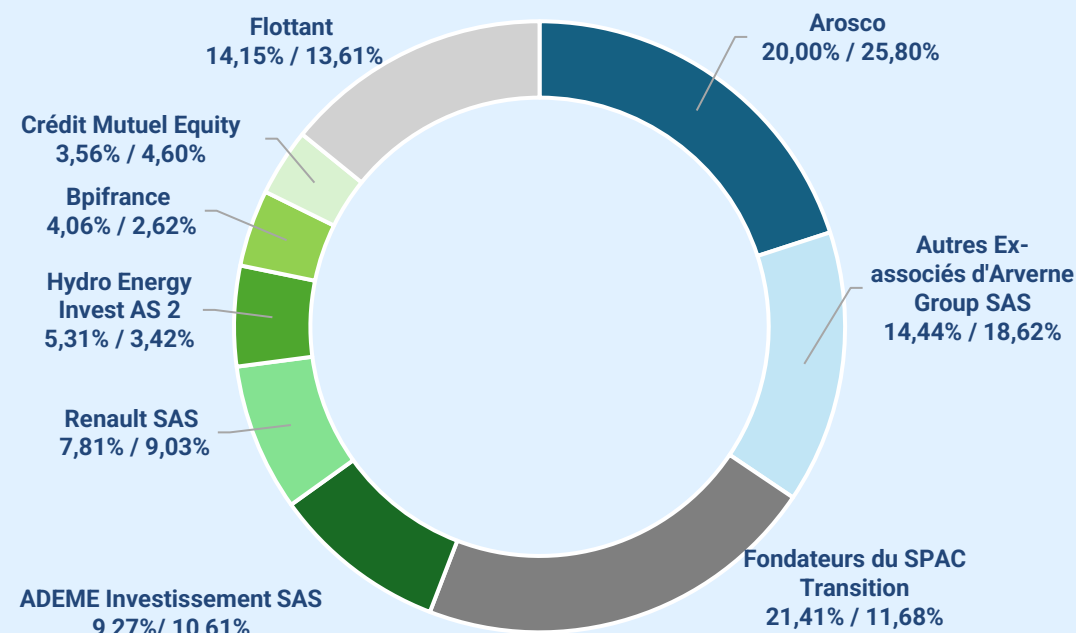
ADEME
INVESTISSEMENT

EIFFEL
INVESTMENT GROUP

Crédit Mutuel
Equity

POURSUITE DE L'ÉTUDE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT
COMPLÉMENTAIRES, DONT LA RÉALISATION D'UNE AUGMENTATION
DE CAPITAL.

Répartition du capital social & droits de
votes d'Arverne (au 8/06/2026)



PLAN DE FINANCEMENT 2026

PROTOCOLE D'ACCORD

LE FONDATEUR-PDG D'ARVERNE PRÉVOIT DE SE RENFORCER AU CAPITAL, PUIS DE S'ASSOCIER À INFRAGREEN V POUR PORTER LE PROJET D'ÉMISSION D'ORANE À 70 M€, DONT 37M€ PAR GEOGREEN

GEOGREEN : HOLDING COMMUNE DE PIERRE BROSSOLLET, FONDATEUR PDG D'ARVERNE ET RGREEN INVEST



Pierre Brossollet, PDG Fondateur d'Arverne Group

« Je suis personnellement très fier de ce projet d'association avec RGREEN INVEST, partenaire de confiance et investisseur dont l'expertise est reconnue, pour apporter à Arverne de nouveaux moyens financiers au service de notre croissance. En développant une production de chaleur renouvelable compétitive, nous contribuons concrètement à la transition énergétique tout en créant de la valeur durable au cœur des territoires. »



Nicolas Rochon, Président fondateur de RGREEN INVEST

« À travers ce projet d'investissement, nous affirmons notre conviction dans le rôle stratégique de la géothermie pour renforcer un mix énergétique français compétitif, résilient et décarboné. Nous serons très heureux d'accompagner Arverne, champion national dans ce secteur incontournable en forte croissance et de soutenir la souveraineté industrielle et énergétique Française et Européenne. »

RGREEN
INVEST

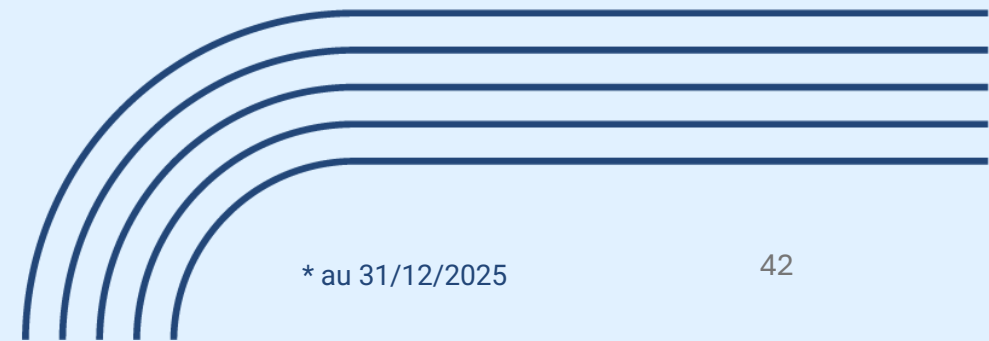
INFRAGREEN V

RGREEN INVEST

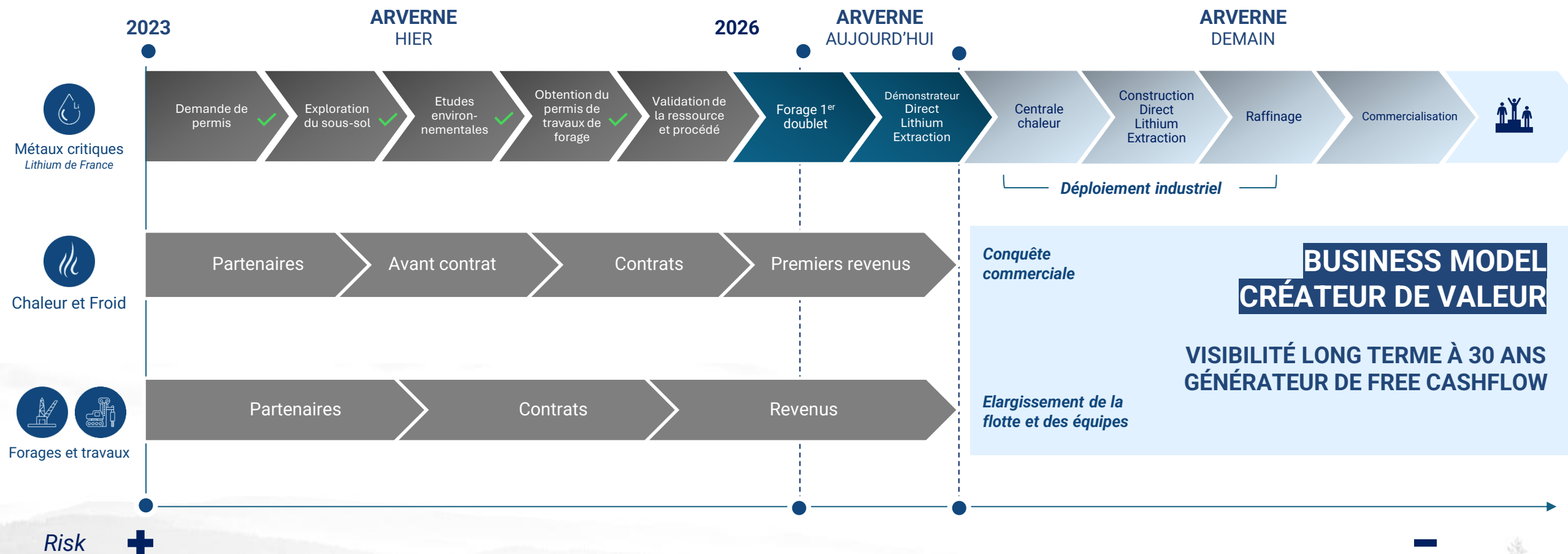
- Société de gestion indépendante, engagée pour le déploiement d'infrastructures vertes à l'échelon international
- 3,6 Md€* gérés depuis la création en 2010
- 5 000 projets déjà soutenus pour 14 GW

INFRAGREEN V

- Fonds d'investissements dans des projets d'infrastructure liés aux énergies renouvelables et à l'adaptation au changement climatique dans l'Espace Economique Européen.
- Conforme à l'article 9 du règlement SFDR et labélisé Greenfin
- Closing de près de 900 M€ en mars 2026 avec le soutien d'investisseurs institutionnels de premier plan, dont le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) et le Fonds Européen d'Investissement (FEI)



DERNIÈRE LIGNE DROITE



NOTRE ROADMAP OPÉRATIONNELLE ET COMMERCIALE

2026

COMMERCIAL

Signature de contrats long terme pour 400 M€

INDUSTRIEL

Réalisation du forage du premier doublet Lithium de France et mise en service du démonstrateur DLE

FINANCIER

Financement de la montée en puissance industrielle et commerciale du Groupe

ESG

Concrétisation de nos objectifs d'entreprise à mission

2027

1^{ère} production et commercialisation de chaleur et de froid

2028

1^{ère} production et commercialisation de lithium géothermal

**A partir de
2031-2033**

27 kt/ an

Lithium carbonate

*800 000 véhicules électriques
équipés en lithium géothermal
Arverne*

~ 4 TWh / an

**Chaleur géothermale
produite**

*> 50% des objectifs de production de
la géothermie profonde la PPE3
1M t d'émissions de CO₂ évitées vs
chaleur 100% gaz*



6.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES



7.

VOTE DES RÉOLUTIONS





VOTE DES RÉOLUTIONS

COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

- 1^{ère} résolution (AGO) : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- 2^{ème} résolution (AGO) : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- 3^{ème} résolution (AGO) : Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 – Affectation de la perte de l'exercice au compte « report à nouveau »



VOTE DES RÉOLUTIONS

CONVENTION VISÉE À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

- 4^{ème} résolution (AGO) : Ratification d'une convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce (contrat de partenariat industriel d'innovation conclu avec la société Alouette.ai). – Administrateur intéressé : Bruno Gérard
- 5^{ème} résolution (AGO) : Approbation d'une convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce (contrat de souscription d'obligations assimilables remboursables en actions nouvelles conclu avec ADEME Investissement, Bpifrance, Crédit Mutuel Equity, Eiffel Essentiel S.L.P. et Arosco)



VOTE DES RÉOLUTIONS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- 6^{ème} résolution (AGO) : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Brossollet
- 7^{ème} résolution (AGO) : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Xavier Caïtucoli
- 8^{ème} résolution (AGO) : Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Ademe Investissement SAS
- 9^{ème} résolution (AGO) : Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Arosco
- 10^{ème} résolution (AGO) : Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Renault SAS
- 11^{ème} résolution (AGO) : Renouvellement des fonctions de censeur de Monsieur Fabrice Dumonteil



VOTE DES RÉOLUTIONS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

- 12^{ème} résolution (AGO) : Ratification de la nomination provisoire de la société Bpifrance Investissement en qualité de censeur décidée par le conseil d'administration le 25 juin 2025
- 13^{ème} résolution (AGO) : Nomination de la société Bpifrance Investissement en qualité de nouvel administrateur
- 14^{ème} résolution (AGO) : Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes (Deloitte & Associés)



VOTE DES RÉOLUTIONS

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

- **15^{ème} résolution (AGO)** : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Monsieur Pierre Brossollet au titre de son mandat de président-directeur général (vote ex-post)
- **16^{ème} résolution (AGO)** : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Monsieur Sébastien Renaud au titre de son mandat de directeur général délégué pour la période du 1er janvier 2025 au 30 avril 2025 (vote ex-post)
- **17^{ème} résolution (AGO)** : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025 à Monsieur Thierry Trouyet au titre de son mandat de directeur général délégué, pour la période du 13 janvier 2025 au 31 décembre 2025 (vote ex-post).
- **18^{ème} résolution (AGO)** : Vote sur les informations relatives à la rémunération 2025 des mandataires sociaux (hors dirigeants mandataires sociaux) mentionnées à l'article L. 22-10-9 du code de commerce (vote ex-post)



VOTE DES RÉOLUTIONS

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

- 19^{ème} résolution (AGO) : Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux (hors dirigeants mandataires sociaux) au titre de l'exercice 2026 (vote ex-ante)
- 20^{ème} résolution (AGO) : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Pierre Brossollet, président-directeur général, au titre de l'exercice 2026 (vote ex-ante)
- 21^{ème} résolution (AGO) : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Thierry Trouyet, directeur général délégué, au titre de l'exercice 2026 (vote ex ante)



VOTE DES RÉOLUTIONS

RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS EN VUE NOTAMMENT DE LES ANNULER

- 22^{ème} résolution (AGO) : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions – Prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) : 20 euros – durée : 18 mois
- 23^{ème} résolution (AGE) : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions.
 - Durée : 18 mois
 - Montant nominal maximal : 10 % du capital social par période de 24 mois



VOTE DES RÉOLUTIONS

EMISSION D'OBLIGATIONS REMBOURSABLES (1/2)

- **24^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à une émission d'un nombre maximum de 700 obligations remboursables en actions ordinaires de la Société ou par remise d'actions existantes Lithium de France et 2gré ou en numéraire (ORANE) pour un montant nominal unitaire de 100.000 euros, soit un montant nominal maximum total de 70.000.000 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes nommément désignées et d'une catégorie de personnes,;
- **25^{ème} résolution (AGE)** : Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée, ADEME Investissement – à hauteur de 40 ORANE
- **26^{ème} résolution (AGE)** : Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée, Bpifrance Participations – à hauteur de 200 ORANE
- **27^{ème} résolution (AGE)** : Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée, Crédit Mutuel Equity SCR – à hauteur de 30 ORANE.



VOTE DES RÉSOLUTIONS

EMISSION D'OBLIGATIONS REMBOURSABLES (2/2)

- 28^{ème} résolution (AGE) : Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée, Eiffel Essentiel SLP – à hauteur de 60 ORANE
- 29^{ème} résolution (AGE) : Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (Arosco et toute entité qui directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs entités, contrôle, est contrôlée par, ou est placée sous le même contrôle qu'Arosco (au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce)) à hauteur de 370 ORANE maximum



VOTE DES RÉOLUTIONS

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES A CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(1/6)

- **30^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Durée : 26 mois

Montant nominal maximal : 278 840 €, soit maximum 66,27% du capital social actuel

- **31^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre(s) au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier) avec droit de priorité obligatoire

Durée : 26 mois

Montant nominal maximal : 278 840 €, soit maximum 66,27% du capital social actuel

Prix : prix d'émission minimum (ou plancher) au choix du conseil d'administration : (i) moyenne pondérée par les volumes des cours (VWAP) des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix, ou (ii) VWAP 3 jours précédant la fixation du prix, ou (iii) cours de clôture précédant la fixation du prix, à chaque fois éventuellement diminué d'une décote maximale de 15 %



VOTE DES RÉOLUTIONS

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES A CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (2/6)

- **32^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre(s) au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier) avec droit de priorité facultatif

Durée : 26 mois

Montant nominal maximal : 79 668 €, soit maximum 19% du capital social actuel

Prix : identique au prix minimum (prix plancher) fixé pour la 31^{ème} résolution

- **33^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à émettre dans le cadre d'offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier

Durée : 26 mois

Montant nominal maximal : 119 502 €, soit maximum 28,40% du capital social actuel

Prix : identique au prix minimum (prix plancher) fixé pour la 31^{ème} résolution



VOTE DES RÉOLUTIONS

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES A CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(3/6)

- **34^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital, dans la limite de 30 % du capital, par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes nommément désignées – délégation au conseil d'administration du pouvoir de les désigner

Durée : 18 mois

Montant nominal maximal : 30% du capital social de la société par période de douze (12) mois, ledit capital étant apprécié au jour de la décision du conseil d'utilisation de la délégation

Prix fixé conformément aux dispositions de l'article R. 22-10-32 du code de commerce (à titre indicatif, au jour de la présente assemblée, le prix doit être au moins égal au cours de clôture de la dernière séance de bourse précédant la décision du conseil d'administration d'user de la délégation éventuellement diminué d'une décote maximale de 10 %)

- **35^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, en dehors d'une offre publique d'échange - Durée : 26 mois - Montant nominal maximal : 20% du capital de la société tel qu'existant à la date de l'opération



VOTE DES RÉOLUTIONS

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES A CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(4/6)

- **36^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la société

Durée : 26 mois

Montant nominal maximal : 79 668 €, soit maximum 18,9% du capital social actuel

- **37^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs actifs dans les domaines de l'énergie, des métaux critiques, des infrastructures et/ou de la mobilité électrique)

Durée : 18 mois

Montant nominal maximal : 159 336€, soit maximum 37,9% du capital social actuel

Prix : identique au prix minimum (prix plancher) fixé pour la 31^{ème} résolution



VOTE DES RÉOLUTIONS

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES A CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (5/6)

- **38^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (partenaires stratégiques, commerciaux ou financiers)
Durée : 18 mois
Montant nominal maximal : 159 336€, soit maximum 37,9% du capital social actuel
Prix : identique au prix minimum (prix plancher) fixé pour la 31^{ème} résolution
- **39^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription
Durée : 26 mois



VOTE DES RÉOLUTIONS

DÉLÉGATIONS FINANCIÈRES A CONSENTIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (6/6)

- **40^{ème} résolution (AGE)** : Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social.
Plafond 1 (30^{ème} et 31^{ème} résolutions) : 278 840 €, soit maximum 66,27% du capital social actuel
Plafond 2 (32^{ème} à 38^{ème} résolutions) : 159 336 €, soit maximum 37,9% du capital social actuel
- **41^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.
Durée : 26 mois
Montant nominal maximal : 20 000€, soit maximum 4,75% du capital social actuel



VOTE DES RÉOLUTIONS

INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS ET DIRIGEANTS (1/2)

- **42^{ème} résolution (AGE)** : Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, au profit de mandataires sociaux et salariés de la Société et de ses filiales, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Durée : 38 mois

Nombre maximum d'actions : 3 983 429 actions ordinaires, soit 9,47% du capital social actuel

- **43^{ème} résolution (AGE)** : Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou des sociétés liées, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Durée : 38 mois

Nombre maximum d'actions : 3 983 429 actions ordinaires, soit 9,47% du capital social actuel



VOTE DES RÉSOLUTIONS

INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS ET DIRIGEANTS (2/2)

- **44^{ème} résolution (AGE)** : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions (BSA) au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dont (i) membres et censeurs du conseil d'administration de la Société n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société, (ii) personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales, (iii) personnes mises à disposition de la Société dans le cadre d'un portage salarial ou d'une prestation de services par des sociétés de portage ou sociétés équivalentes, ou (iv) membres, n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société, de tout comité que le conseil d'administration viendrait à mettre en place ou (v) toute société contrôlée exclusivement par une des personnes visées aux points (i) à (iv) ci-dessus

Durée : 18 mois

Nombre maximum d'actions : 1 195 028, soit 2,84 % du capital social actuel

Prix d'exercice : au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours des trois (3) dernières séances de bourse précédant le jour de la décision du conseil d'administration d'attribuer les BSA

- **45^{ème} résolution (AGE)** : Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des autorisations à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions et de la délégation à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions

Plafond global maximum : 3 983 429 actions ordinaires, soit 9,47% du capital social actuel



VOTE DES RÉOLUTIONS

AUGMENTATION DE CAPITAL À DESTINATION DES SALARIÉS ADHÉRENTS AU PLAN ÉPARGNE DU GROUPE

- 46^{ème} résolution (AGE) : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions ordinaires à émettre ou d'autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise

Durée : 26 mois

Plafond : 3% du capital social



VOTE DES RÉOLUTIONS

MODIFICATION DE L'ARTICLE 20.4 DES STATUTS

- 47^{ème} résolution (AGE) : Modification de l'article 20.4 des statuts afin de le conformer aux nouvelles dispositions légales et réglementaires : date d'enregistrement (« record date ») des actionnaires de deux (2) à cinq (5) jours ouvrés avant la date de l'assemblée générale,



VOTE DES RÉOLUTIONS

POUVOIR SUR LES FORMALITÉS

- 48^{ème} résolution (AGO) : Pouvoir pour les formalités



8.

MOT DE LA FIN & CLOTURE DE LA SÉANCE



ARVERNE

1

Deux marchés stratégiques en forte croissance : chaleur & lithium géothermal
La réponse aux enjeux de souveraineté et de décarbonation

2

Seul acteur à maîtriser l'intégralité de la chaîne de valeur

3

Un modèle à forte visibilité

Des revenus associés à des cash flows récurrents, sur des contrats long terme

4

Plan Dual Flow

Accélération commerciale et industrielle

Un potentiel important de création de valeur

ELIGIBLE
PEA
PME

Objectif de cours moyen
8,70 €

The chart displays the price of a stock over a 12-month period. The y-axis, labeled 'Prix', ranges from 4.0 to 11.0. The x-axis shows months from June to June. The price remains relatively stable between 4.5 and 5.5 from June 2019 to March 2020. Starting in April, the price begins a significant upward trend, reaching a peak of 11.0 in May 2020, followed by a sharp decline to 8.5 by June 2020.

23 septembre 2026
Publication des résultats du 1er semestre 2026

Stakeholder	Percentage
Arosco	20,00%
Autres Ex-associés d'Arverne Group SAS	14,44%
Fondateurs du SPAC Transition	21,41%
ADEME Investissement SAS	9,27%
Renault SAS	7,81%
Hydro Energy Invest AS	5,31%
Bpifrance	4,06%
Crédit Mutuel Equity	3,56%
Flottant	14,15%

Relations investisseurs
Mathilde Guillemot
tor.relations@arverne.earth



TABLE DE CAPITALISATION

Au 8 juin 2026

Actionnaires	Actions ordinaires	Founder's Shares	Total actions	% du capital social	Droits de vote théoriques	% Droits de vote théoriques
Arosco	8 414 624		8 414 624	20,00%	16 829 248	25,80%
Autres Ex-associés d'Arverne Group SAS	6 074 014		6 074 014	14,44%	12 148 028	18,62%
Ex-associés d'Arverne Group SAS	14 488 638		14 488 638	34,43%	28 977 276	44,42%
Concert Crescendissimo SAS et Crescend'Green	1 482 063	1 455 902	2 937 965	6,98%	2 964 026	4,54%
Schuman Invest	468 947	1 455 900	1 924 847	4,57%	468 947	0,72%
Eiffel Essentiel SLP	2 689 177	1 455 900	4 145 077	9,85%	4 184 354	6,41%
Fondateurs du SPAC Transition	4 640 187	4 367 702	9 007 889	21,41%	7 617 327	11,68%
ADEME Investissement SAS	3 558 358	340 037	3 898 395	9,27%	6 922 716	10,61%
Renault SAS	2 944 736	340 037	3 284 773	7,81%	5 889 472	9,03%
Hydro Energy Invest AS	2 232 288		2 232 288	5,31%	2 232 288	3,42%
Bpifrance	1 709 740		1 709 740	4,06%	1 709 740	2,62%
Crédit Mutuel Equity	1 500 000		1 500 000	3,56%	3 000 000	4,60%
Flottant	5 954 358		5 954 358	14,15%	8 880 840	13,61%
Total	37 028 305	5 047 776	42 076 081	100,00%	65 229 659	100,00%

ARVERNE

ARVERNE |

1^{ER}

FOURNISSEUR FRANÇAIS
DE SOLUTIONS GÉOTHERMALES